



Problème avec mon ancien propriétaire

Par **Closcha**, le **03/12/2013** à **19:55**

Bonjour,

J'ai un souci avec mon ancien propriétaire.

Lorsque ma colocataire et moi avons quitté l'appartement, les propriétaires nous ont dit que nous leurs rendions l'appartement plus propre qu'ils nous l'avaient laissés en nous faisant toutes sortes de compliments.

Ils nous ont dit qu'ils nous renvoyaient la caution la semaine suivante, nous avons attendus 6 semaines en les appelant sans arrêt.

Lorsque nous avons reçu le chèque, ils nous rendaient 80€ chacune au lieu de 200€ chacune... Ils nous ont dit que c'était les charges que nous n'avions pas assez payé en en sortant de nouvelles dont nous n'avions jamais entendu parler.

Depuis nous essayons sans arrêt de les appeler sans réponse.

Que peut on faire pour récupérer notre argent?

Merci de votre réponse.

Par **Philp34**, le **04/12/2013** à **12:56**

Si je puis vous être utile....

Bonjour,

Dès lors que les appels téléphoniques ne sont plus efficaces, il vous faut changer de méthode.

Je vous suggère donc d'adresser à votre ancien bailleur une LRAR (garder copie) lui demandant tout simplement de vous faire parvenir les justificatifs détaillés des charges à défaut de quoi, vous seriez en droit de penser qu'il s'agit-là d'un prétexte à son défaut de restitution du complet montant du dépôt de garantie.

Salutations.